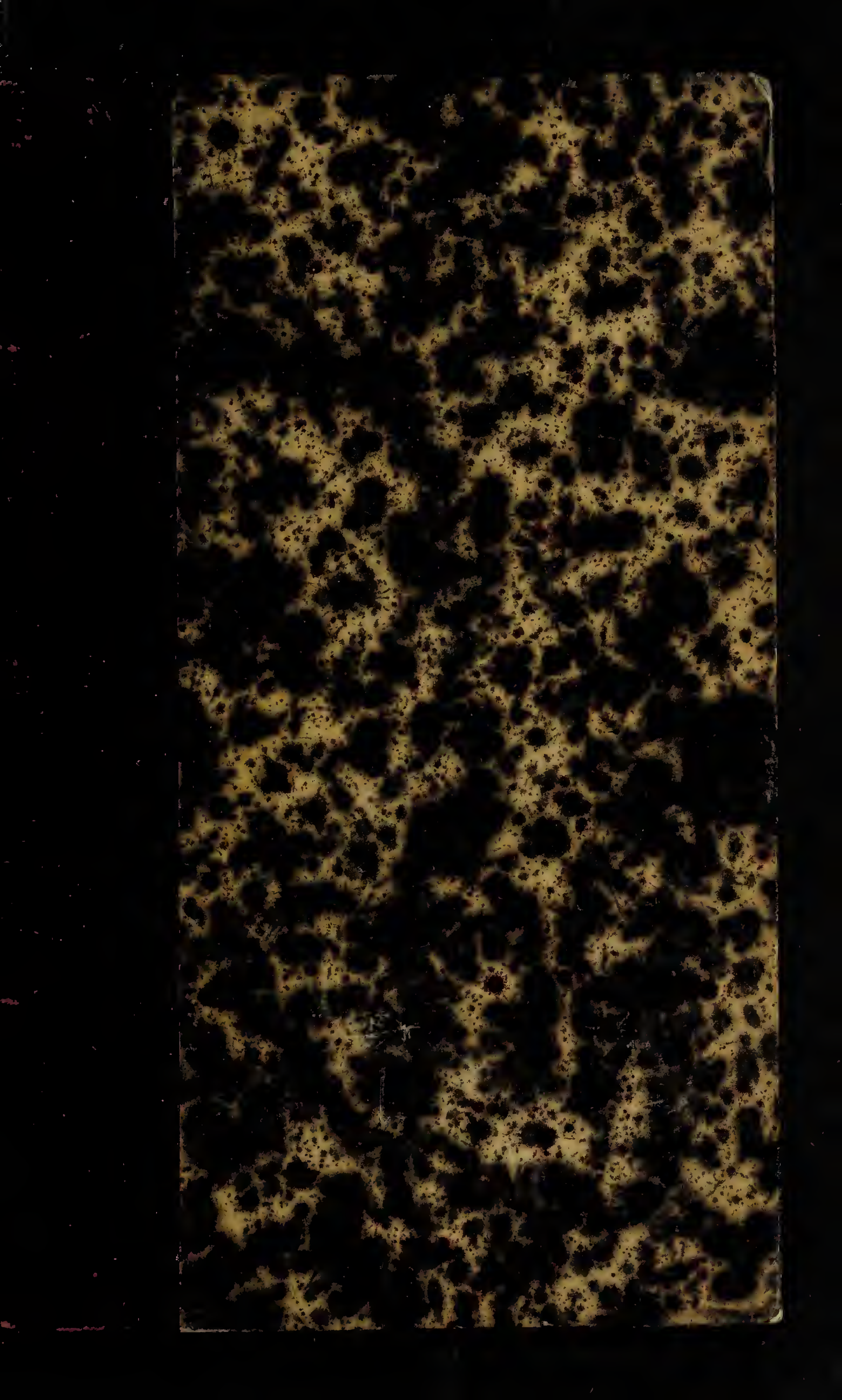
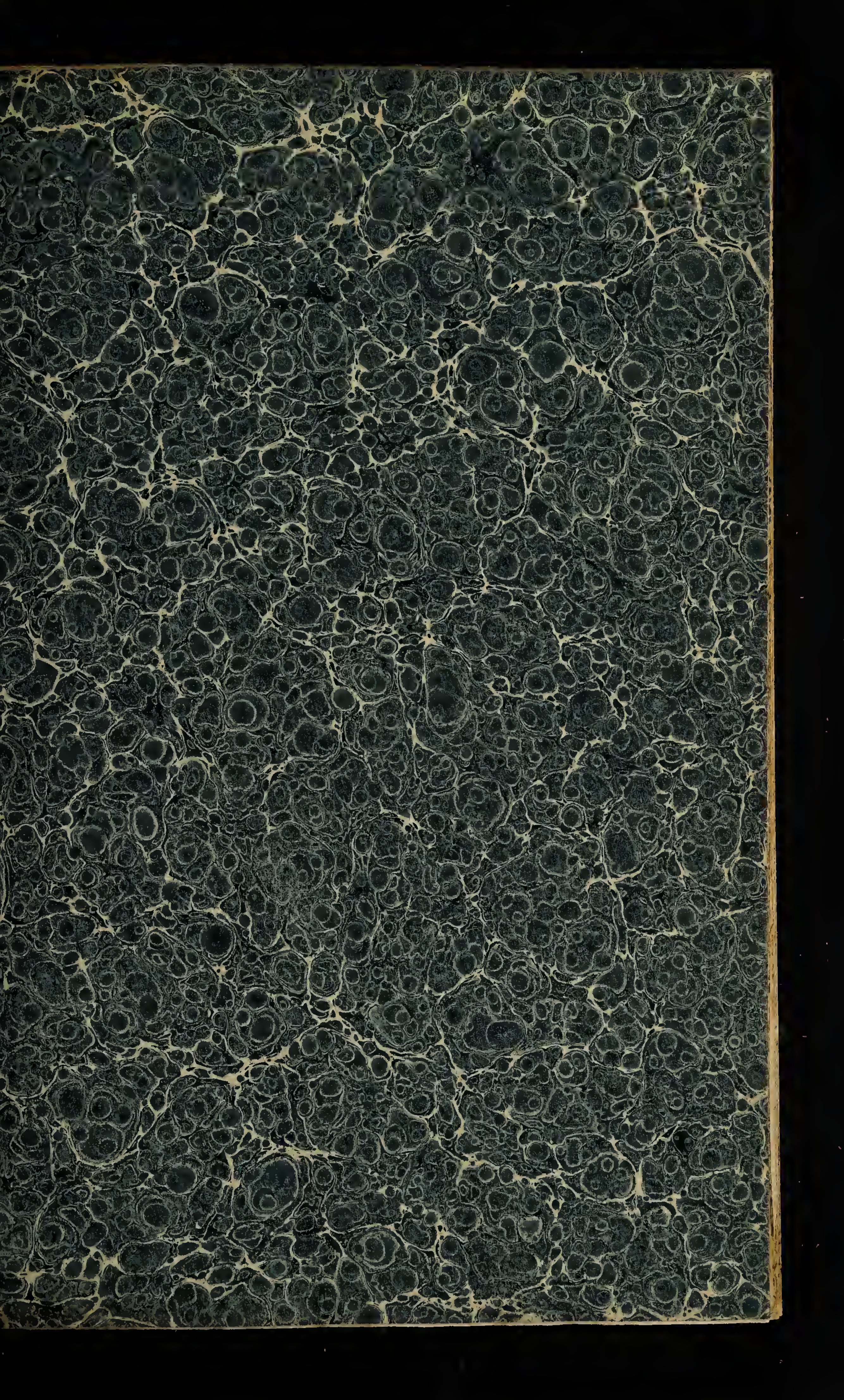






L. de Mouilhet

DISCOVRS POLITIQVE

AV ROY.

Par P. D. M.

A PARIS,

M. DC. XVIII.

AVX LECTEVRS.

IE vous aduiſe que ce Diſcours ayant eſté enuoyé par l'Autheur en ceſte ville de Paris, au commencement de l'Aſſemblee des Notables, dans vn pacquet fermé: Celuy auquel il ſ'addreſſoit, ſe treuuant abſent, il a demeuré priſonnier dans le papier, & retenu par ceſt accident iuſques à maintenant. Il y a de bons teſmoins de ceſte verité; de laquelle ie vous ay voulu aduertir, afin que vous ne penſiez pas qu'il ait tenu ou à la longueur, ou à la faute de l'Autheur que l'œuure n'ait eſté pluſtoſt eſclos.

AV ROY

DISCOVRS POLITIQVE.

SIRE,

Aux mouuemens ſurhumains de voſtre Eſprit, & aux miracles de voſtre Regne, on recognoiſt que Dieu tient voſtre cœur en ſa main, & voſtre Couronne en ſa garde. Qu'il veut rendre voſtre Eſtat le plus heureux, & voſtre Throſne le plus glorieux de l'Vniuers. Pour ceſt effect il meut les Anges & les hommes à voſtre ayde : Ceux-la vous inſpirent leur intelligence, & ceux-cy vous donnent leur aduis en ce grand deſſein : Les Anges vous deſcouurent la beauté diuine, & l'ordonnance de ſa perfection : les hommes la decence de la Monarchie & l'ordre de ſa iuſtification : afin que conjoignant & imitant ces parfaictes formes en voſtre domination, vous vous rendiez diuinement & humainement parfaict : le plus pieux & plus iuſte Roy qui fut iamais; le reſpect des plus éleuez, & l'admiration des plus accomplis

qui viuent: & vostre Empire le meilleur & plus fortuné du monde. Ores donc que les Anges d'vne part, & les hommes de l'autre vous suggerent leurs sentimens pour vne si glorieuse fin; Aggréez, Sire, que le mien se porte d'vne mesme intention à vos pieds, accompagné de mon cœur: & si l'vn se treuue indigne de vos yeux par son peu de merite, que l'autre se treuue digne de vostre grace par son affection; & me fasse sentir l'excés de vos bontez en l'adueu de cest ouurage, que i'ay dressé non pour me faire voir homme d'Estat, mais tel que ie suis, zelateur du bien Public, & de vostre honneur, auquel ie recognois estre deu tout ce que la Vie que ie vous ay voüee me permettra d'escrire, & d'inuenter pour le bien des hommes. Ce but estant vostre soucy, doit estre aussi tout mon estude, & le subiect de ce Discours que ie commenceray par nostre bien, pour le finir par vostre gloire.

Le Bien, Sire, est l'object de la Nature, la cause de son mouuement, & le terme de son repos. C'est à luy que vont tous ses appetits, & que tendent toutes ses parties; sur toutes l'Homme chef de son œuure, & la guide de ses effects, qui le suit desireusement, & le poursuit asprement par tout, se tournant sans repos vers les causes qui le contribuent, & vers les sujects qui l'ont: Mais par ce que tant plus que ces causes & ces sujets sont diuisez, il est plus petit & moins durable par leur diuision qui l'amoindrit; & tant plus qu'ils sont vnis, plus grand & plus durable, par leur vnion qui l'augmente: il a falu que les hommes qui sont les principales causes & les meilleurs sujets du Bien, pour le rendre grand & durable, se recueillissent en Corps Populaires, & formassent ensemble

de communes Especes d'eux & de leurs biens, reduites en Estats bien dressez de leur vnion. Ces Estats s'appellent Societez Ciuiles, & leurs gouuernemens Polices; desquels on fait trois genres : mais les deux pour receuoir pluralité de chefs, & confusion de principes, comme Mõstres à plusieurs testes, ne peuuent long temps subsister : La seule Monarchie fondee sur vn Dominateur se peut rendre bienheureuse, & perpetuer sa fœlicité, y gardant l'ordre & la raison que la Nature garde en l'Homme, où elle a tiré sa forme racourcie, & mis l'exemple de tout ce qu'il faut faire pour bien ordonner son Estat.

Or celuy de vostre France, Sire, auquel ie porte mes considerations, & rapporte mon Discours, tenant ja beaucoup du modele que ie luy propose, se peut sur tous reduire à sa conformité, en imitant sa disposition, & aller par mesme train au grand & durable bien auquel il tend.

On sçait assez que l'Homme est composé de quatre Elemens, desquels descendent ses quatre humeurs & puissances naturelles, c'est à sçauoir du Feu, duquel sort la colere, auec l'attraction & l'eleuation, de l'Air qui produit le sang auec l'expulsion & l'animation, de l'Eau qui engendre le flegme auec la purgation & mundification, & de la Terre qui fait la melancholie, auec la depression & retention en l'œuure de sa nature. Et que de l'excés ou du vice de ces quatre substances, & de leurs facultez naist leur discrasie, & le desordre de leurs actions, auec tous ces maux interieurs qui en fin donnent fin à sa vie. Mais que si elles sont vnies en vn corps bien meslé, reduit à vne iuste & droicte symmetrie des parties externes & internes de sa composition, qui leur don-

ne leur ordonnance & figure conuenable, & vont d'accord en vne deüe proportion de quantitez & de qualitez (pures & nettes d'humeurs estranges) sous les vertus du premier acte qui les meut, il en naist vne libre & vigoureuse action de leurs puissances, qui de plus en plus accroist le bien de son sujet, & asseure sa duree.

Pareillement ceste Monarchie est composee de quatre Ordres, comme de ses Elemens. De l'Eglise, son feu & sa colere, qui doit estre plaine d'elans & de saincts attraits pour auec soy nous éleuer à Dieu. De la Noblesse, son Air & son sang qui doit tout animer de son courage, & repousser les ennemis. De la Iustice, son eau & son flegme qui doit mundifier & iustifier l'Estat. Et du Peuple, sa terre & sa melancolie, qui se doit abaisser aux œuures & artifices de l'vtilité, & retenir les loix & formes qu'on luy donne. Et des proprietez qui en descendent se qualifie sa constitution & se forme bien ou mal son Estat, selon que ses parties sont bien ou mal disposees, en elles mesmes, & entre elles.

Bien, si elles sont deüement proportionnees auec decence & moderation, & rengees en vne ordonnance conuenable à toutes pour se mesler harmonieusement, & conjoindre en vn seul corps politique, pur & net de tous vices & meslanges estrãgers, par vn seul acte qui vnisse & maistrise tous leurs mouuemens (comme vn ressort plusieurs rouages) dãs la puissance & sous les loix du premier Moteur.

Mal, si ces Ordres perdent leur Ordre, confondent leur offices, excedent leurs proportions, desreiglent leurs exercices, alterent leurs humeurs, souillent leurs bonnes mœurs, & si leurs mouuemẽs s'al-

lumans à la violence, ou s'estaignans au repos, perdent leur temperament,& se desrobent du commun concert, & de la puissance du premier acte qui les tient vnie & les guide.

Si bien, quatre grands Biens en naissent eminens sur tous les autres, & ausquels tous les autres sont comprins: La Religion, lumiere de nostre ame, qui luy fait voir Dieu son soleil, à trauers la nüe de son corps, & pendant ceste vie l'vnit à luy, comme à son souuerain bien, auec amour & crainte. La Iustice, l'azile & le niueau de la raison, qui nous fait la voye du bien droicte & facile,rendant à tous ce qu'ils meritent;& nous sauue par les perils du monde de l'oppression du mal. La Paix, l'image & l'auantgoust du parfaict repos qui porte auec elle toutes sortes d'aises souhaitables, & fauorise par sa tranquilité l'estude & les œuures de nostre bien. Et la Santé vie de nostre vie,& l'ame de nos plaisirs,sans laquelle tout contentement meurt en nous,& tout pouuoir nous defaut pour nous porter au bien.

Si mal, quatre Maux principaux en sortent contraires à ces quatre grands Biens, sous lesquels sont tous les autres: l'Irreligion, sorciere de nostre iugement, Demon d'erreur & de tromperie, qui par son illusion desuoye nostre pieté du chemin royal, pour la tirer aux precipices. La Guerre desnaturee violence de la nature inhumaine fureur de l'Humanité, qui la fait desfaire à soy mesme, qui met tout en cõfusion& perdition,& en ses effets ruine ses autheurs & ses causes. L'Injustice, hydeuse difformité de nos actions; outrageuse tyrannie de nostre vie, la mere nourriciere de tout vice,& la naturelle de tout malheur. La Maladie,viue gesne de nostre sens, lamen-

table mort de tous nos ayſes, & l'empeſchent de nos vertus.

L'Irreligion eſt le premier mal, par laquelle ie n'enten point vne priuation de toute religion, car ce ſeroit vn Ateïſme, prodigieuſe impieté que ie ne croy point tõber en vn eſprit raiſonnable, ou s'y arreſter ſi elle y tombe; ny ſe trouuer homme, s'il n'eſt furieux, qui dans les merueilles du monde ne recognoiſſe vn adorable autheur infiniment bon qui les a faites: puis que rien ne ſe fait de ſoy, que l'aduẽture ne fait rien ny le neant, & que ce qui eſt bien fait a ſa cauſe bonne. Mais i'enten par l'irreligion, vne religion autre que la vraye, ou vn culte indecent & vitieux en ſa profeſſion: La premiere eſpece naiſt ou de preſomption, ou de foibleſſe, ou de precipitation de iugement: & la ſeconde d'indeuotion & de licence. Ainſi pour irreligieux i'entens au premier chef, ceux qui ne tiennent point la religion ancienne & commune, mais vne autre qu'ils croyent eſtre meilleure: Et au ſecond, tous ceux qui negligẽt ou auiliſſent la religion par leurs deportemens vitieux; comme ſont les Eccleſiaſtiques deſbauchez & faineans, qui en prophanent le miniſtere, & font accuſer l'Egliſe de leurs crimes; d'où naiſſent les mauuais ſentimens, & apres les hereſies. Des premiers il ſe treuue deux ſortes, les vns irreligieux couuertement, & les autres à deſcouuert; ceux-là diſſimulans leur ſentiment par vne prudence politique; ceux-cy le manifeſtans ſans iugement d'vn zele inconſideré. Les premiers parce qu'ils ne ſont connus que d'eux-meſmes, n'intereſſent qu'eux meſmes par leur irreligion: les derniers, bien qu'ils intereſſent la religion, s'ils font partie du cors Politique, ſont neant-

moins

moins tolerables pour le bien commun ; pourueu qu'ils viuent ſelon les loix du Prince, & les regles de l'Eſtat : & le corps Politique demeurant ſain & paiſible auec eux, il ne leur faut point mesfaire, ny vſer d'aucun effort d'Eſtat pour ramener leurs eſprits : Car encor que l'Egliſe ſoit vn membre de la Monarchie, la Religion, qui en eſt l'ame, ne depend point des Regles de l'Eſtat, ains antant que les remedes du corps humain ſont differés de ceux de l'ame, ceux de l'Eſtat le ſont des remedes de la Religion: Les remedes du corps en l'homme ſont volontiers la ſaignee & la purgation; ceux de l'ame la raiſon & la patience: qu'on iuge ſi ceux de l'vn peuuent eſtre propres à l'autre, & quelle erreur ce ſeroit de tranſporter les remedes de l'Eſtat aux maladies de la Religion. L'experience nous a monſtré qu'elle n'en peut receuoir d'auſteres & de violens: & qu'il a eſté bon de permettre aux nouueaux Religionnaires ce qu'on ne peut empeſcher, qui eſt de croire ce qu'ils ne peuuent encor meſcroire en la foy. Il faut donc laiſſer leurs Eſprits en paix, & leur conſcience en liberté ; car auſſi bien l'auroient ils libre au dedans, quand on la forceroit au dehors : leurs maladies ſont en la raiſon, qu'il faut guerir par la raiſon meſme, aſſaiſonnee de douceur & de patience : par elle auec le temps la verité preuaut, & diſſipe l'hereſie comme le ſoleil vn nuage: & ſur tout il ſe faut garder d'aigrir le mal par la violence d'aucune euacuation, qui emporteroit le bon auec le mauuais, tant ils ſont meſlez enſemble, attendans la cryſe naturelle & les effects de Dieu. Puis que le mal eſt en l'Eſprit qu'on n'offence iamais des eſprits malades ; qu'on ſe garde de les harceler, pointiller & preſſer en aucune ſorte, de

peur de les esfaroucher, & les porter à la diuision, qui pourroit donner occasion & moyen aux factieux de se seruir de son aigreur & de ses armes contre l'Estat & le Souuerain, comme elle à fait autrefois.

Qu'il n'y ait plus de Disputes de la Religion ; car l'altercation engẽdre la querele, & ceste cy les mouuemẽs ennemis, & la guerre en fin. Que les Maistres & Predicateurs en preschent & enseignent la Doctrine auec modestie, se tenans sur la Positiue & Cõfirmatiue sans plus; fuyuans par tout la Controuerse, qui ne fust ny ne sera iamais le moyen de vaincre les opinions: c'est plustost le fusil qui les allume, & le soufflet qui les enflamme: car les opinions sont des folies que la contestation accroist : La Controuerse est la fertile pepiniere des doubtes qu'elle fait naistre és esprits qui n'y auront iamais pensé, plus ingenieuse à construire qu'à destruire les nouueautez. C'est vne forge de nouuelles armes aux religions contraires, pour de plus belle s'offencer : & vn combat de consequence où le danger est respectif. Disputer de la foy c'est la conuertir en opinion ; & mettre en doute ce qui doit estre indubitable: Mais quelle dispute sans passion? & quel iugement s'il est passionné? la raison non disputee mais consideree auec attẽtion suffit aux esprits de paix & de douceur pour apprehender la verité.

Le second mal qui arriue des vices & fautes de l'Estat, est la Guerre ciuile, fieure aigue qui le consume & ruine bien tost s'il n'y est remedié. Les causes principales en sont (apres les disputes & querelles de la Religion dont nous auons parlé) la communiquation trop priuée que le Prince dõne aux Grands de ses secrets; La licẽce trop absolue qui leur est per-

mise : le mespris & refus du Souuerain en leur endroit: La foiblesse de ses armes,& de ses finances : La violéce ou lascheté de sa domination: & l'oppression & foule du Peuple. La premiere donne le iugement aux Grands d'entreprendre contre luy, la seconde le pouuoir, la troisiesme le pretexte, la quatriesme l'occasion, la cinquiesme, la hardiesse , & la derniere le subiect à ses subiects de s'esmouuoir.

A la verité il n'y doit point auoir trop de coniončtion ny de priuauté des Grands auec le Prince ; car elle engendre trop de connoissance, & celle cy le sçauoir de luy mesfaire. Il faut beaucoup de distance & de distinčtion du Monarque auec les Grands de son Estat pour son asseurance & sa dignité. Ils le peuuét enuironner comme estoilles, prenans de luy leur esclat ; mais non comme d'autres soleils qui luisent de leur propre feu. Ils luy peuuent assister comme parties de son honneur , mais non comme compagnõs de sa gloire. S'ils sont trop voisins de la Royauté ils en deuiénent amoureux, & audacieux, s'ils sont trop esleuez en son Empyree. Les Anges plus hauts sont infiniment distants de la Maiesté de Dieu, celle des Roys le doit estre aussi de ses Grands plus grãds, puis que les Roys sont les Dieux de la terre. Mais aussi le Souuerain doit recognoistre leurs merites , & honorer leurs qualitez sur toutes : ietter sur eux les plus clairs rayons de sa lumiere ; & leur departir ses plus riches & grandes faueurs, il faut qu'il leur commette comme à ses demi-Dieux les premieres puissances de sa Deité, les esleuant vers soy (sans s'abaisser vers eux) à vne raisonnable distance de son throsne: Il les doit faire ses Conseillers ; mais non pas ses Assesseurs : leur communiquer ses affaires, mais non

pas ses intentions : leur prester la verge de son authorité, mais non pas le sceptre de sa direction : les priser tousiours sans iamais les flatter: leur deffendre le demander, & leur donner ce qu'ils meritent : se prendre de loing garde à leurs forces, sans monstrer de craindre leur pouuoir : Ne les auoir en sa Cour tous à la fois; mais les vns apres les autres: Retenir les plus suspects, & enuoyer loing les plus fideles: les iuger par leurs œuures, & non par leurs aduis : Par ce moyen, n'ayant ny connoissance des occasions, ny subiect de se plaindre, ny moyen de s'authoriser d'eux mesmes, ils n'auront aussi le pouuoir de faire ny d'engendrer la guerre.

Quant à la violence ou lascheté de sa Dominatiõ, l'vne luy engendre de la hayne, & l'autre cause son mespris, & toute sorte d'entreprises & de desordres en son Estat. Aussi l'impuissance de ses Armes & de ses Finances donne occasion & moyen à ses Ennemis de l'esbransler & dissiper. Pour empescher ces malheurs il doit estre triplement puissant, En bons hommes & instrumens de Guerre; En deniers bien maniez; & en Amis infallibles : Mais sur tout courageux d'effect & de semblant, & guide d'vn bon & fidele cõseil pour mettre ces apareils en œuure, qui feront mourir le courage à ses Rebelles, estonneront ses ennemis, rehausseront son honneur, & asseurerõt sa fortune.

Pour la derniere cause qui est l'oppression du Peuple; Ou elle vient du vouloir du Prince, ou de la tyrannie de ses Officiers: Si elle vient du Prince, le danger en est plus grand, & les mouuemens qui en naissent plus dangereux & plus durables, parce que l'offense est plus sensible de celuy qu'on a le plus aymé

& la haine en deux grands subjets indignez, moins reconciliable, comme les bouts diuisez d'vne grosse corde plus mal aisez à renoüer. Car le Prince qui doit cherir ses sujets comme vn pere ses enfans, est fait non pour l'outrager, mais pour le proteger: Que s'il oublie son deuoir, & les presse trop ou par de rudes traitemens, ou par de charges insupportables, le peuple oublie aussi tost le sien, & s'éfarouchãt cõme vn animal sauuage perd l'amour & le respect qu'il luy doit, se donne à la fureur cõtre luy, & se precipite quelquefois aux armes que la peur du chastiment apres l'empesche de quitter. Non que la rigueur ne soit quelquefois necessaire au Prince pour l'execution de ses volontez, mais il ne doit iamais venir à l'entiere & absoluë: Tout ainsi qu'il est bien permis en la Musique de pancher parfois aux medietez harmoniques qui ont de la dureté, & entremesler les seueritez de la Cromatique pour la perfection des accords, mais non de venir à vne plaine Diatonie: Les aigreurs du Souuerain ne doiuent iamais estre sans douceur, ny la pointe de sa rigueur faucer tout outre sa clemence: Il doit presser non opprimer, corriger non pas desfaire, se mõstrer pere courroucé, non pas ennemy vengeur: afin que la crainte de ses sujets ne soit point sans amour, ny sans fidelité leur obeissãce.

Mais quand il les foule par tailles excessiues & insolés impos, il ressemble au foye discrasié d'vne chaleur estrãge, qui retirant à soy tout le sang du corps, le perd par son deffaut & se perd par sa redondance, par ce moyen le chef oste la vigueur aux membres qui le doiuent conseruer, & sans y penser la vie à sa propre substance: & ce malheut n'arriue guere qu'auec les symptomes des emotions & de la rebellion.

Si ces maux viennent des Officiers du Prince, le peuple est esmeu plus promptemẽt, mais aussi plustost remis pour le respect du maistre qu'il excuse. Neantmoins le Souuerain ne se doit iamais seruir d'hommes auares, passionnez ou ineptes; Car passant ses volontez par des instrumens gastez & mal faits, elles se gastent, paroissent autres qu'elles ne sont, & causent de mauuais & perilleux effects.

Quelquefois le peuple est fort patient, & comme insensible aux coups du mal dont on le trauaille; il se plaint, gemit, & supplie, & n'estant point oüy ny soulagé, il esclate en fin, ou cherche parti sans faire effort, se cantonne pour se deffendre, & prẽd l'essor de sa liberté quand son obeissance le ruine.

Pour le François, il est capable des plus grandes affections, mais sujet aux plus grands desdains & aux plus fieres passions des hommes. Il est de soy plein de candeur & de loyauté comme le pur argent, infusible qu'à la fournaise: Mais en ce temps il tient du plomb de ses voisins, qui le fait fondre au moindre feu de sa passion, & le rend trop mobile & remuant en sa liqueur. Il tient aussi du cuiure de ses alliez, qui le roüille en vert & en liuide, luy faisant esperer & craindre le mal au milieu du bien. Pour le reduire à sa nature & à son prix, il le faut peu à peu demesler de la glus des estrangers, & le sevrer de leur laict, qu'ils luy donnẽt bien mauuais en luy succçant le bon. Il le faut nettoyer lentement de leurs humeurs qui ont changé ses meurs: leur interdisant la residence & le traffic en cest Estat, & aux François dedans les leurs, sans permettre aux vns & aux autres que les passades. Car s'ils se meslent en leur diuersité, leur repugnance causera leur deprauation: Au corps humain,

& en l'œuure le plus vãté, la chose estrãge corrompt la nature, & empesche la perfection.

La France n'ayãt de rien besoin, se doit reduire toute à soy, sans sortir dehors, cõme l'vniuers du Timee. Car comme les generations naturelles ne se peuuẽt faire ny parfaire, si les matieres ne demeurẽt stables, & closes en leurs matrices, estant necessaire que du corps mobile, le lieu soit immobile, pour se mouuoir droittement & naturellement: Ainsi vn Estat n'a iamais vn bon Estat pour subsister & se parfaire, si les naturels vaguent hors de son ciel & de sa terre.

Dauantage, pour redresser & refaire ce peuple si changé, il est besoin de l'exercer, sans le laisser trop en repos, afin que par l'action il perde ceste roüille estrange qu'il a cõtracté, qui l'vlcere & ronge en l'oisiueté, & qu'il puisse contenter la viuacité de ses esprits qui ne peuuent chômer sans se corrompre. Et comme en l'vrine du malade le repos desfait l'hypostase, & desvnit sa substance, que l'agitation rassemble: Ainsi l'oisiueté deslie l'vnion de son corps ciuil, & diuise ses parties que le mouuement remesle.

Ses exercices luy doiuent estre vtiles & non pas vains, communs à tous, principalement celuy de ses functiõs, & de ses ieux publiques, qu'il seroit bon de remettre ou d'introduire en toutes villes, & faire que tous les ordres y cõtribuassent & s'y exerçassent ensemblemẽt, pour s'entretenir en amour par la compagnie. C'est pourquoy (& pour d'autres considerations que ie diray) il les faudroit faire viure en mesme enclos, & sous vne mesme Police, leur interdisant la separation, & la demeure des champs, fors qu'aux temps des œuures champestres: Mesmement à la Noblesse, qui a quitté tout à fait les villes où elle

eſt la plus neceſſaire, Et meſpriſe les charges publiques par fantaſie plus que par raiſon, à ſon intereſt, & au dommage de l'Eſtat: le gouuernement publique reſtant par ſon deffaut en temps de guerre ſans chefs & ſans appuy, & en la paix ſans luſtre & ſans harmonie: Car quel concert ſi l'vne des quatre parties y deffaut? Elle reſte auſſi par ceſte faute ſans aſſiſtãce, & ſans authorité, ſans plaiſir & ſans aſſeurãce.

Sans doute ceſt eſloignement la ſeparant de la communion du corps, diuiſe ſon intelligence de celle des autres parties, qui la tiennent apres ſuſpecte, voire le Prince meſme, voyant qu'elle fuit les yeux du peuple, & ne veut point de teſmoins de ſes actiõs ce qui faict qu'il s'en prend garde, & qu'elle entre en ombrage, d'ou vient l'aigreur de l'vn, & la peur de l'autre, & quelquefois la guerre: Car en ceſte diuiſion, le feu des violens treuue ſon iſſue libre, & l'eſprit des ambitieux aſſez eſcarté, pour fondre roidement ſur leurs compatriottes, au moindre vent qui ſouffle de trauers. Là où les Gentils-hommes viuans dedans les villes meſlez auec les autres Citoyens, & entre eux meſmes, les bons empeſcheroiẽt les mauuais, les doux modereroient les violens, les genereux accourageroient les timides, les vertueux amenderoient les deprauez, & les illuſtres eſclaireroient les obſcurs, d'vn temperament agreable qui conſommeroit le bien & l'harmonie publique.

Ie paſſe à l'injuſtice, elle eſt, Sire, la generale cauſe de tous maux que le dereglement engendre en l'Eſtat: Et c'eſt le dereglement meſme de l'ordre & de la raiſon qui le doit maintenir. Elle luy oſte par ſa difformité toute decence, & toute droiture par ſes obliquitez. Mais en ſa definition ſpeciale, c'eſt vne

deraiſonna-

desraisonnable distribution de biens, honneurs, & loyers, en la chose priuée, & publique : Et vne indigne souffrance de la violence des meschans, & de l'oppression des bons. Le premier effect oste la balance à la iustice, & le second l'espee: Balance par laquelle elle doit, entre le droict & le tort, entre le merite & l'indignité, peser la cause d'vn chacun au poix de la raison naturelle & ciuile, iusques aux grains & aux scrupules. Espée par laquelle, entre la conniuence & la precipitation, entre la rigueur & l'impunité, elle doit deffendre l'innocẽce, & sacrifier les crimes au bien & au repos public. Ce Monstre tortueux se mesle hideusement par tous les Ordres de cest Estat, le peuple en est depraué, l'Eglise peruertie, la Noblesse enuenimée, & la iustice corrompue.

En l'Eglise n'est-ce pas injustice que les ignorans & débauchez ayent ses biens & ses Dignitez, & les vertueux & capables en soient priuez ? injustice que les lais & prophanes mangẽt les saincts reuenus, & que les Ministres de Dieu meurent presque de faim & par leur souffrete des-honorent leur Ministere ? iniustice qu'on fasse marchãdise des maisons de Dieu & qu'on traficque de ses heritages? Injustice que les vns soient affaissez sous le poix enorme des Benefices, qui leur engraissent le corps & amaigrissent l'esprit, & les autres n'en ayent qu'vn loppin qui meriteroient d'estre les mieux partagez ? Injustice qu'on conioigne les incompatiples, & que tant de Bergeries demeurent sans Pasteurs? Et injustice que les Ecclesiastiques s'empeschent des affaires seculieres, & meslent confusément la terre auec le Ciel.

En la Noblesse est-ce pas injustice que les Roturiers tiennẽt ses fiefs sans en auoir la qualité, & qu'ils

en portent les tiltres sans annoblissement? Que les nobles se meslẽt des offices des vils, & les Seigneurs du traffic du peuple? Qu'ils dõnẽt leurs iustices à des ignorans, & deposent les dignes quand il leur plaist? Qu'ils tyrannisent leurs sujets & les obligent à des charges indües? Mais injustices sur toutes injustes & dénaturées, qu'ils cherchent leur honneur en leur deffaicte? Qu'ils tournent leurs armes contre leur Prince, & leurs affections contre leur pays?

Quand à la Iustice son injustice est la formele & plus pernicieuse de toutes; par ce qu'elle est la cause des autres les souffrant & les commettant, Elle qui deuroit estre la terreur de la Malice, & la mort de l'iniquité. Quatre vices remarquables des Iuges de la France font degenerer & conuertissent la Iustice en injustice, qui sont l'Auarice, l'ambition, la faueur, & la crainte. Vices qui gastent l'integrité des plus iustes, & qui esbranslẽt la constance des plus asseurez. L'Auarice les renge du parti de ceux qui leur dõnent ou leur doiuent payer ce qui leur est deu. L'Ambition les porte à contrecarrer les plus authorisez, & à contredire & contretenir les aduis les plus iustes & mieux deduits. La faueur les incline du costé des amis presens ou recommandez. Et la crainte les empesche de iuger contre ceux qui leur sont redoutables. En ces quatre pechez de iustice les vns se couurent mieux & plus dextrement que les autres, afin qu'on ne les remarque; Mais Dieu les voit, & l'interessé les sent. Le premier mal naist d'vn grand abus entre autres, honteux & intolerable, qui consiste en ce qu'il faut que le peuple achete la Iustice qu'on luy doit, & que les Iuges la vẽdent à deniers cõtans aux parties, sous le nom & couleur d'espices: sordi-

de & mercenaire inuention, qui empeſche les pauures d'auoir raiſon des torts qui leur ſont faits, & qui ſallit auec les mains des Iuſticiers, l'honneur ſacré de ceſte fille du Ciel. Le remede en ſeroit, Sire, qu'il pleut à voſtre Majeſté, ordonner de ſuffiſans gages aux Iuges, moyennant leſquels ils rendiſſent la iuſtice gratuitement à tous, comme il ſe fait és autres Eſtats bien policez. On les peut tirer de pluſieurs expediens qui ne toucheroient point à voſtre intereſt, & ne pourroient eſtre faſcheux à vos ſubjets. Mais pour porter les Iuges à leur deuoir qui pourroient ſe rendre negligens, Il faudroit practiquer exactement les Mercuriales, & introduire les pointes en leurs compagnies. Le ſecond vice qui eſt l'ambition procede de l'eſtrif ou emulation des Iuges pour leur propre authorité, & de l'amour & raiſonnemẽt trop ſpecieux qu'ils portent à leurs opinions, eſquelles vn chacun veut paroiſtre & s'authoriſer: pernitieuſe ambition qui leur fait quitter la verité pour la parade, & l'amour du droict pour celuy de la reputation & de la victoire. Le remede en ſeroit de faire opiner les Iuges ſimplement ſans diſcours ny affecterie, & les obliger par vn ſerment ſpecial de n'affecter iamais de s'authoriſer & paroiſtre, mais de bien-iuger. Le troiſieſme vice eſt la faueur que la ſollicitation des Grands ou des amis opere à l'endroit des Iuges, les eſbranſlant pour ſi fermes qu'ils ſoient: le remede ſeroit de deffendre toute ſollicitation manifeſte & couuerte, de parole & d'eſcrit, & aſtreindre les Iuges par vn ſerment particulier de ne la permettre ny ſouffrir en aucune ſorte: ô quel ſoulagement au peuple qui fait de ſi grands frais, & ſe vexe tant à la ſollicitation! Mais quel repos à l'eſtude & conſcien-

ce des Iuges, que les solliciteurs troublent tant! Le quatriesme naist du respect, commandement, ou menace, de ceux qui peuuent nuire aux Iuges, & son remede seroit que leurs aduis fussent tenus secrets auec religion, & le registre caché sur de grandes peines contre ceux qui les descouuriroient.

Ces vices de vos iusticiers, Sire, leur attirent grandement la haine du peuple: Mais l'arrogance de la plusspart les rend encor plus odieux aux hommes d'Eglise & de Noblesse, qui s'en ressentent tous les iours. Ils ont raison de se plaindre de leur mescognoissance qu'ils ne sçauroient excuser: Il y a bien à dire de la grauité qui doit faire reuerer les Iuges à ce faste insolent, l'vne est comme vn flegme doux qui les fait aimer auec respect, & l'autre vne acre bile qui donne du desdain à tous.

Pour le Peuple, l'iniustice y faonne des Hydres à mille testes, qui sont les procés naissans du tort & des injures que les vns font aux autres sur autant de subjets qu'il y a d'affaires & d'accidens entre les hōmes, quelquefois immortels en duree, quelquefois mortels à leurs fortunes & à leurs vies. Leur maladie est la fieure ethique de la France qui la consume lentemẽt, & la perdra si vous n'y apportez, Sire, les remedes qu'on n'a peu, mais bien voulu treuuer encor, pour esteindre sa malignité. De moy i'en reconnoy deux principaux en leur matiere, sans toucher à ceux de leurs formalitez si bisarres & differentes en ce Royaume.

Le premier seroit la certitude de ce qui est vraimẽt deu à vn chacun & de ce qu'vn chacun doit au vray: Comme ceste ignorance est la cause qui remplit tout de differens & de confusion: donnant moyen

aux trompeurs & aux insoluables de circonuenir les bons à couuertt::par vne fauce parade & apparence de moyens,sur laquelle les faciles hazardent de bonne foy leurs biens,en toutes sortes d'actes:&apres se treuuent de mauuaise foy deceuz; & les choses toutes autres qu'ils ne s'attendoient : d'où naissent les questions & les procés. De la vient aussi qu'on noze en ce peril ny prester ny traficquer à la ruine du bien commun. Donc pour tarir ceste grãd source de procés & de malheur,il faudroit oster l'incertitude des facultez d'autruy,&voir clairement les moyens d'vn chacun. Ce sçauoir tres-vtile est possible; & ne peut estre fascheux que par fantasie,car il est iuste & raisonnable par necessité : Il est possible en ordonnant que chacun fust tenu de bailler par declaration tout ce qu'il possederoit au vray des biẽs immeubles,&en deniers courans & apparens ; & ce qu'il deuroit en debtes ou hypothecques passiues,auec leurs augmẽtations & diminutions dés qu'elles seroient faites, & ce deuers des Notaires ou Greffiers publicques qui la receuroient & l'expedirоient à tous ceux qui en auroient à faire;y obseruant la meilleure forme que meriteroit ce remede,qui demeure preiugé par l'enregistrement qu'on fait és cadastres publicques des tenances d'vn chacun, que s'il se treuue bon en partie,pourquoy non du tout?

Le second remede, Sire, qui regarde la plus fertile matiere des procés criminels seroit, de regler les rangs & l'ordre de la Noblesse & du peuple en la preference de leurs particuliers : Les Ecclesiastiques & vos officiers estans ià rengez par leurs dignitez, & par l'ordre de leurs receptions : car l'incertitude de preferences engendre presque toutes leurs quereles

& leurs plus ſanglans debats : les vns voulans s'aduantager & les autres ne voulant point cedder : ſur quoy ils s'offencent en leur honneur, preſumãs tous de leur merite: Et ces offences qui ſont les plus ſenſibles du monde, tournent leur raiſon en furie, qui porte les plus courageux à leur deffaicte, & les autres aux iniures & aux procés de toute outrance. Malheurs qui ne ſçauroient eſtre empeſchez que par la diſtinction de leurs rangs, & l'ordre bien fait de leurs preferẽces. L'effect en ſemble de vray mal-ayſé, mais il eſt poſſible autant qu'il eſt neceſſaire : Car comme il ne ſe treuue point d'hommes du tout ſemblables en la nature, il ne s'en treuue point de tout pareils en la Police, qui n'ayent de remarquables differences en leurs qualitez, ſur leſquelles on peut diſtinguer leurs merites, & ordonner leurs rangs.

Le peuple empoiſonné de l'iniuſtice ne ſe contente pas de l'exercer contre ſoy, mais encor il en offence le Prince, & le public: Comme quand il deſcouure aux Eſtrangers les ſecrets des villes & des Prouinces. Quand il tire l'or & l'argent (vray ſang de l'Eſtat) hors du Royaume, & par ce moyen l'affoiblit, Quand il excede aux traictes foraines la permiſſion, & vuide le pays des iuſtes prouiſions qu'il y faut: quãd il ſort hors de ſes rangs, peut vſurper ceux d'autruy: Quand les pecunieux en tẽps diſetteux achettent les denrées pour les reuendre à vn haut prix, mettent tout à ſec & les pauures à la faim: Quand les facquins ſe couurent comme les ſeigneurs, & les mecanicques profanent la ſoye & la richeſſe: Quand les peres par dots exceſſifs ruinent leurs maiſons, & deſolent leurs familles.

Vraymẽt ces deux derniers excés, mais bien folies,

ont besoing, Sire, de l'ellebore de vos Edicts: La premiere se guerira par l'obseruation de ceux qui sont ià faicts, & la seconde en ordonnant par vn nouueau, que les peres, pendant leurs vies, & qui auront d'autres enfans, ne puissent donner en dot à leurs filles plus que de leur legitime, à la prendre sur l'estat present de leurs facultez.

A ces deux folies i'en adiouste encore deux, la premiere l'Inconstance du François à s'habiller, qui luy faict changer tous les iours de forme comme à vn Protee, & despendre pour suiure le changemēt qu'il ayme, plus en vn an, que l'Estranger plus changeant en douze : Pour l'en guerir il est necessaire de le reduire à vne mode & forme stable d'habillement, la plus belle & commode à l'action qu'il se pourra : Or la plus approchante de la naturelle auec decence, sera telle, comme la plus differente est la plus incommode & monstrueuse, à la iuger par la raison, & non par l'accoustumance.

La seconde est l'imprudence de ceux ausquels la vanité ou le luxe fait despenser plus que ne souffrent leurs moyens, & consumer leur fonds: A quoy le Public a interest pour le mauuais exemple qui tire les autres à ce dōmageable excés: Et parce que ces prodigues tombez en indigence, & n'en pouuans souffrir les miseres (pour auoir senty trop d'aise;) se tournent aux malefices pour reuenir aux biens. Mais de cōsumer son fonds n'est pas tousiours imprudēce, ny folie, ny vanité: Car à ceux qui n'ont que de l'argent en biens, sans industrie pour le faire valloir, comme sont d'ordinaire la pluspart des femmes & des orphelins, c'est vne deplorable necessité qui les contrainct de consumer leur sort, ou de le hazarder aux

dangers des Banqueroutres. Pour remedier à laquelle il n'est rien de si necessaire & vtile à la Republique que de faire dresser en toutes les bonnes villes des Banques & artisations publiques asseurees des Vniuersitez, qui rendront de notables profits au public, & tiendront en asseurance les deniers de toutes personnes incapables d'industrie aux interests legitimes. C'est ainsi que la nature prouidente a formé dãs le corps humain de propres vases & officines du sang & des autres humeurs, pour y entretenir & augméter leurs masses, & apres en distribuer & rendre le profit à toutes ses parties pour les maintenir.

L'iniustice encore gaigne le chef apres le corps, & se treuue au souuerain mesme, Quand il mesprise les loix ausquelles il soubmet les autres : Quand il surcharge son peuple de nouueaux imposts sans necessité. Quãd il augmente par nouuelles crues les officiers de son Estat: Quand il regarde plustost au profit qu'à la iustice des aduis qu'on luy donne : Quand il consume ses finances en despenses vaines, & en excessiues liberalitez : Quand il faict la guerre meu de passion plus que de raison: Et quãd il laisse le merite sans loyer, & reconnoist la complaisance, mesmement le merite des sçauans & des ingenieux, qui sont par ce mespris iniuste, descouragez de bien faire, au preiudice de sa louange, & du bien public. Quelle plus grande faute que d'abandonner les grands esprits aux tenebres, & laisser leur lumiere sous le muy qu'on voit luire par les fentes sans la mettre sur le chandelier? permettant que la suye l'estaigne à faute d'air: Les beaux Esprits en vne fortune incommode ressemblẽt à l'or & aux diamans dans la mine; qu'il faut tirer de leur roche pour iouir de leur

prix;

prix. Mais ce sont auiourd'huy perles sur le fumier que les coqs de la fortune picottent, & iettent des piez en arriere pour ne cognoistre leur valeur. On ayme l'action pour estre vtile; la disposition pour estre commode; & de l'inuention des grands esprits qui donne aux deux autres leur subiect; qui perce le ciel & la terre; qui a faict au monde tout ce que l'art a faict; & qui doit parfaire tout; on n'en tient compte ô aueugle iniustice!

Ie veux maintenant parler de la Maladie, mais de la populaire seulement, qui souuent l'afflige & depeuple calamiteusemét à faute d'ordre & de secours. Elle est generale, & particuliere; c'est à dire qui vient presqu'à tous à la fois d'vne cause vniuerselle; ou par succés de l'vn à l'autre d'vne particuliere. Et prenant icy leurs premiers effects pour leurs causes; Ie dy que la generale est l'infection de l'air, qu'on appelle peste: & la particuliere l'impureté des hômes, que i'appelle contagion. Quand à la premiere, on estime que c'est vne corruption & venin de l'air, qui vient de l'influence & mauuaise constellation du ciel: mais c'est vne visible erreur; car l'air de soy pour estre vn corps simple & incorruptible : Il peut estre infecté mais non pas corrompu: Et les astres sont trop purs & reculez de luy pour le corrompre & enuenimer par leur irradiation. Doncques ce premier mal n'est point la corruption de l'air, mais son infectiô procedant de la putrefaction relante de plusieurs animaux morts, exposez longuement à l'humeur & chaleur du ciel, de laquelle sort vne vapeur maligne qui infecte l'air, & blesse les autres animaux de mesme espece qui se rencontrent dans la sphere de son venin disposez à le receuoir, comme si elle procedde des

hommes son venin ne blesse que les hommes seulement, ou si de quelqu'autre espece il ne blesse que celle là. Ceste infection s'engendre, comme i'ay dict, des animaux morts & non des vifs, par ce que le baume de la vie empesche la corruption de la substance animale qui la cause. L'antiquité reconnoissant que ce poison mortel sortoit des morts, les brusloit pour en preuenir l'origine; & encor les Orientaux le font pour se garentir de cest effroyable mal, sa malignité se rend d'autant plus dangereuse que les animaux dont il sort estoient moins purs & plus souillez, mais sur tout s'ils sont morts de venin ou de poison, car alors l'infection accroist ses forces des qualitez du venin estrange auquel elle est meslee, & se fait plus aigue & pestilente d'vne proprieté inconnue que luy donne le poison qui la qualifie.

I'ay dit aussi que ceste infection ne blesse que ceux de son espece qui sont disposez à son effect: Parce qu'il faut que son venin ait vne similitude specifique, & vne indiuiduelle analogie auec le subjet qu'il attaque, esquelles gist la proprieté de son actiõ: Il blesse fort & peu, loing & pres, selon la force & diffusion plus ou moins grande des cercles de son actiueté: Et de ceste sorte il forme ou la pestilence exquise par son intẽtion, ou les autres maux epydimiques par sa remission. Calamitez affreuses qu'il faut empescher & preuenir auec diligence, & bon reglement, faisant promptement enterrer les corps vrayment morts dans des fosses fort profondes, mesmement quand il en y a grand nombre, comme il aduient par la guerre & autres mortalitez de la multitude, ou s'ils sont suspects de lepre ou de venin: prenans bien garde qu'ils soient hautement & so-

lidement couuerts;afin que l'air , l'eau, ny le chaud ne les puissent attaindre, ny leur pourriture exhaler ses vapeurs;Et que dedans les fosses & sepulchres ils ne soient point accumulez, d'autant que l'infection de plusieurs corps vnie , est plus forte que si elle est diuisee par leur dispersion. Par ou se voit que l'vsage des charniers & vories humaines est tres-mauuais: Il se faut aussi prendre garde de n'ouurir iamais les sepulchres & descouurir les fosses pendant la putrefaction des corps qu'on y a mis, par ce que les exhalations qui en sortent sont tres-venimeuses : car comme la substance humaine est la plus parfaicte composition de la nature, sa corruption est aussi la plus forte: & comme les esprits de sa vie sont les plus vifs & meilleurs qui soient, les venins de sa desfaicte sont les plus pernicieux. Et par ce que ceste virulence gist en vne vapeur subtile & onctueuse; si l'air est espais & froid, elle se rend viscide, s'attache, se porte, & se conserue en tous corps; s'enflammant aussi tost qu'il touche l'animal à nu par sa chaleur naturelle: A cause dequoy il faut vzer de forts & grands desechemés de feux, pour en purger les corps & l'air continuellemét, faisans dresser de lieux publiques bien esloignez des villes, pour la retraicte & cure des blessez, qu'on doit faire secourir aux despens du public, puis que le peril est commun.

La seconde Maladie Populaire est vne impureté des hommes souillez & corrompus de nature, ou par accident, qui par contagion & meslement de corps ou d'esprits, contaminent & gastent les sains qui les accointent: Mais cecy arriue plus és meslemens naturels des hommes auec les femmes, qu'en l'accointance commune des hommes auec leurs sembla-

bles,ou des femmes auec leur sexe: Par ce qu'és œuures des premiers meslemens, les esprits naturels & animaux des parties sortent au dehors, & s'vnissent si fort ensemble qu'ils sont inseparables en leur retraicte,passans en vie dans leurs nouueaux subiects, qu'ils meliorent s'ils sont meilleurs, & empirent s'ils sont pires. C'est en ce meslange de sexes,que le grain est semé de ces intimes & opiniastres maladies esquelles la Medecine ne voit goutte , & la Chirurgie ne peut rien. Il est donc bien necessaire de se prendre garde d'vn exacte soing qu'en la communion Publique , ces personnes contaminees ne se meslent iamais auec les saines : & de faire d'exactes verifications , au moins des formez lepreux , & des femmes prostituees,& notoirement gastees, pour les separer de l'accointance & alliance des autres. Et par ce que l'impuissance est si grande en des hommes qu'il y a, & si grande l'incontinence des femmes débauchees, qu'il n'y a moyen de les priuer des effects de leurs sens , sans les porter à d'autres plus dommageables. S'il y a plus de bien que de mal à leur en permettre l'vsage: il faut que ce soit auec tout l'ordre, distinction & netteté , qu'y apportent les autres nations bien policees,assignãt des lieux & logemens separez à ces femmes de necessité. Et il ne faut point douter que par leur separation la chasteté des autres ne s'en porte mieux,que leur honneur ne soit en plus grãde asseurance,& que la Pureté,fille de la continence , & mere de la santé,ne nous soit plus familiere qu'elle n'est: Pureté qui réd nos esprits incorruptibles,& nos corps inalterables, semblables aux metaux parfaits, qui ne se rouillent ny noircissent iamais s'ils ne sont meslangez des pires. Pureté qui amande les souillez

autant que l'impureté les souille. Ce qui me fait dire sur ce suiet, que l'homme est à l'homme le souuerain bien ou le souuerain mal de la vie.

Il y a vne autre dangereuse contagion qui trauaille & incommode l'Estat extremement, venant des pauures souffreteux, principalement des mandians que les Magistrats politiques laissent vaguer par les villes, puans, sales, & malades; souffrans qu'ils arrestét les passans, penetrent les maisons, assiegent les portes, entrent dedãs les temples, & se meslent par tout: troublans les œuures saincts, & profanes, par leur importunité, & infectans lieux & personnes par leur impureté. Ce qu'il faut diligemment empescher & pouruoir à ces incõueniens, qui sont les plus frequẽs de tous. Il y a de deux sortes de pauures, de vrays & de faux, de bõs & de mauuais, d'inualides & de puissans, de honteux & d'effrontez: Les vns sont enfans de perdition, & les autres de desolation. Ceux la guetteurs de pas, larrõs industrieux, boutefeux subtils, semeurs de peste & d'engeance: Ceux-cy spectacles de la misere, obiects de la compassion, buttes de la calamité, & vases de l'infirmité des hommes, & c'est de ceuxcy, (soient manifestes ou couuerts) qu'il faut auoir pitié, qu'il faut soigner le secours, & releuer l'indigence: Dieu le nous commande & la nature nous y semond. Et quoy que la fortune les reiette comme excremens, que le mõde les mesprise, & que le sort les tyrannise, il n'en faut iuger la cause par le traictement, ny le merite par la peine. Il leur faut estre humains, puisqu'ils sont hommes cõme nous, & leur dõner de nos substãces, puisqu'ils sont de nostre nature, Et à cest effect dresser par tout des Hospitaux garnis de toutes choses necessaires: mais sur

tout de fideles receueurs & distributeurs de leurs reuenus, qui pourroient exiger en quatre questes de tous, ce que leur charité leur fait donner en toute l'année, pour l'entretien seulement des pauures impuissans, & malades, ausquels il ne faut plus qu'il soit permis de vaguer par les villes, sur peine que les maladies y regneront tousiours. Et quand aux sains & valides, i'entens des pauures volontaires, & quaimâs de profession, qui sont la virulence des hommes, & les immondices de l'Estat, desquelles tout mal exhale, Il les faut distinguer des vrays & inualides, côme les freslôs des mouches à miel, afin qu'ils ne mãgent leur substance. Il en faut purger l'Estat, afin qu'ils ne le gastent par leur ordure : faisans comme la preude Oeconomiste, qui à son leuer fait balayer son logis, & nettoyer les châbres de toute saleté, pour le rendre sain & aggreable : Ainsi faut-il pour bien commencer l'Oeconomie publique, la purger auant tout œuure de ses faineans, & à eux de leurs vices, en les retirant de l'oysiueté qui les cause. Il leur faut oster le libertinage pour les asseruir au trauail, auec effort s'il en est besoin : les employer aux œuures & mestiers publiques; qu'il est necessaire d'introduire à cest effet, selon la disposition & commodité des lieux, aux despens du public, sans y rien espargner pour vn si grand bien. Et s'ils resistent, chastier ceux qui ne se voudront reduire, punir au foüet les obstinez, marquer aux lys les outrageux: & donner la rame à tous ceux qui refuseront l'outil, les faisant seruir aux Galeres, s'ils ne veulent trauailler aux villes.

Ce sont les deffauts plus grands que ie remarque en ceste Monarchie les ordinaires maladies de son corps, & les vices plus apparens de ses membres. Ce

ſont les mauuais tons de ſon concert, & les diſcors de ſa Diatonique.

Mais c'eſt à vous, Sire, ſouuerain Medecin, & ſouuerain Muſicien, de guerir ſon mal, & remettre ſa diſſonance. C'eſt à vous Artiſte nonpareil de ceſt Eſtat (que vous tenez auec l'art de bien régner du plus grand Maiſtre qui fuſt iamais) de redreſſer ſes pieces faucées & r'adjuſter ſes rencontres: C'eſt vn Horloge deſbauché, mais de grande importance; car il frappe les heures & regle le temps à toute la Chreſtienté. Reparez le donc, Sire, à perfection, & faictes qu'on l'entende auec eſtonnement de tous les quartiers du monde. Conſommez noſtre felicité commencee par voſtre Pere, miraculeux ouurier de noſtre paix, il vous a laiſſé la moitié de l'ouurage à faire, acheuez le, Sire, & comblez noſtre bon heur: Vous le ferez ayſément en prenant les qualitez dont vous auez les diſpoſitions eſgalles en leur difference à celles de ce grand Roy: Il eſtoit le miracle des ames, ſoyez la gloire des bonnes loix: Il chaſſa les ennemis de la France, chaſſez les vices de voſtre Eſtat, il ſauua nos fortunes par ſa force, ſauuez nos droicts par voſtre equité: Il ayma la vaillance & la clemence, aymez la Iuſtice & la Pieté: & comme il s'aquiſt le ſurnom de Grand, vous acquerrez celuy de Iuſte pour iamais, & rendrez voſtre nom ſainct au ciel & dans le ſiecle.

Il reſte, Sire, que les fideles Miniſtres de voſtre direction, ces tant priſez & capables Conſeillers de voſtre Majeſté, Cooperateurs de noſtre bien que Dieu vous reſeruoit & à nous pour ce temps: Colomnes ineſbranlables de voſtre authorité, vous aydent ſans ceſſer à ceſte grand' œuure de laquelle vo-

ſtre parole, les anciennes Propheties, & les ſignes de toutes choſes promettent le ſuccés, c'eſt à ces bons iardiniers à cultiuer auec tant de ſoin, en ce grand Parterre, voſtre Royale fleur, l'amour des Anges & des hommes qu'elle rempliſſe toute la terre de ſes graces, & des delices de ſon odeur. C'eſt à ces experts & ſçauans Pilotes, qui cognoiſſent les vents de la France, & les routes de ſa haute mer, & à ces autres nochers d'elite qui ſçauent les plages eſloignees, & leurs diſpoſitions, de guider ceſte grãd Nef qui vous porte, & auec vous noſtre ſalut, au port de ſon aſſeurance. Et c'eſt à tous, Sire, à trauailler ſi courageuſement ſous voſtre effort à l'entrepriſe de ceſte generale Reformation, que voſtre regne ſoit fait vn ſiecle d'or, parfait de noſtre bien, & remply de voſtre Gloire.



